

# DÉCISION N° 2020/D483

## EXPLOITATION

Envoyé en préfecture le 22/04/2020  
Reçu en préfecture le 22/04/2020  
Affiché le 22/04/2020  
ID : 022-200043677-20200417-D483-DE



## SITE DE TRAITEMENT : UNITÉ VALORISATION ORGANIQUE LANTIC – MARCHÉ EXPLOITATION

Fin 2019, une consultation a été lancée pour renouveler le marché relatif à la modernisation, l'exploitation et la maintenance de l'unité de valorisation organique située sur la commune de Lantic (22) et appartenant à KERVAL Centre Amor.

Ce marché comprend, pour une durée de 8 ans, une prestation d'exploitation et de maintenance de l'usine actuelle avant, durant et après les travaux de modernisation ainsi que qu'une prestation pour la réalisation des travaux de modernisation, et d'amélioration de l'usine pour en pérenniser le fonctionnement.

Les offres ont été réceptionnées le 10 février et sont valables jusqu'au 8 juillet 2020. Compte tenu de la crise sanitaire qui sévit en France, un retard dans l'étude des offres est constaté.

**Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :**

- ➡ **AUTORISE** le Président, dans l'attente de la notification du marché présentée ci-dessus, à prolonger le marché existant avec la CNIM pour une durée de 6 mois maximum à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- ➡ **AUTORISE** le Président dans l'attente de l'attribution du marché, de prolonger la durée de validité de 2 mois des offres expirant le 8 juillet 2020, soit jusqu'au 8 septembre 2020

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Saint-Brieuc le 17 avril 2020

**Le Président**



**Thierry BURLOT**

## KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 17 AVRIL 2020

### Convocation du 10 avril 2020

Nombre de membres du bureau : 15

**L'an deux mil vingt le dix-sept avril à quatorze heures**, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à distance en audio conférence, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
<b>Thierry BURLLOT</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Claude BLANCHARD</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean-Luc BARBO</b>	LAMBALLE Terre et Mer	<b>X</b>	
<b>Marie-France BOULDÉ</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Bruno BEUZIT</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean Michel GEFFROY</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Claude LAYEC</b>	DINAN Agglomération	<b>X</b>	
<b>Françoise LE FUR</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Christian LE MAITRE</b>	St Brieuc Armor Agglomération		<b>X</b>
<b>Jean Yves LOYER</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean MÉGRET</b>	LAMBALLE Terre et Mer	<b>X</b>	
<b>Daniel NABUCET</b>	LAMBALLE Terre et Mer		<b>X</b>
<b>Marcel SÉRANDOUR</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Gilles THOMAS</b>	Loudéac communauté Bretagne centre	<b>X</b>	
<b>Yvon LE JAN</b>	Loudéac communauté Bretagne centre	<b>X</b>	

Présents : 13

Absents : 02

Votants : 13